



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E10603

VALABLE JUSQU'AU 12/11/2024

ÉDITÉ LE 26/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1999

Forme juridique : SAS

Capital : 8 050

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP 1999 B 22

Siret : 421 814 898 00035

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8104452

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 49367626

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 49367626

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : DAUTREMER CHARPENTE COUVERTURE

2 RUE DES COMPAGNONS
LOTISSEMENT LES FAUVINS II
05000 GAP

Téléphone : 04 92 53 41 03

Portable : 0607064441

Site Internet : www.dautremer.fr

E-mail : contact@dautremer.fr

Responsabilité légale :
BRUHAT EDDY PRÉSIDENT

Fax : 04 92 51 10 41

Effectif moyen : 51

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	27/10/2022
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	27/10/2022
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	27/10/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	27/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.